

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 49 (1961)

Heft: 10

Artikel: Droit de visite des parents pendant le procès en divorce

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-269809>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PORTTRAITS DE FAMILLE

Ah ! cette jeunesse d'aujourd'hui ! Beaucoup de parents s'en plaignent, gémissent, ne savent plus où donner de la tête, s'avouent complètement dépassés.

Quelques-uns, même, leurs enfants ayant grandi, ont de mauvaises surprises : les petits ont mal tourné.

D'autres parents, par contre, portent plutôt allègrement un fardeau de 2, 3, 4 enfants et sourient humblement quand quelque père ou mère accablé leur dit en soupirant : « Quelle chance vous avez avec vos gosses ! » Une chance, ou plutôt un peu d'intelligence dans l'éducation ?

Pour illustrer ce problème, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire des extraits d'un croquis — d'une absolue authenticité précise l'auteur — parue dans le journal des PTT :



Première scène : Le lieu de l'action est dans un compartiment de 1re classe en route vers un lieu de villégiature quelconque. Les personnages sont un père et une mère, aussi élégants que renfrognés, accompagnant une grande gamine de 14 ou 15 ans, coiffée en coup de vent et vêtue à la diable. La jeune donzelle — qui s'ennuie visiblement en compagnie de

ses canards muets de père et mère — fait brailler son transistor.

Arrive le conducteur : « Mademoiselle, il n'est pas permis de faire marcher cet appareil dans les trains ; veuillez faire cesser cette musique. » — La demoiselle obtempère sans piper le mot. Mais, une fois le conducteur parti, à ses parents : « Merde ! Vous êtes déjà pas marrants ! Si je ne peux pas écouter la musique qui me plaît, mes vacances sont foutues ! » — Remarque du père : « Ce conducteur est un imbécile. » Jusqu'à ma descente du train, plus un mot ne fut échangé entre les membres de cette « famille ».

Deuxième scène : Quelques heures plus tard, dans une cabane du CAS entre 2500 et 3000 mètres. Pendant le souper, mon attention est attirée par une famille — sans guillemets, celle-là — comprenant le papa, la maman et deux enfants de 10 à 12 ans. On m'invite à faire une partie de STOP et, tout en causant, le papa m'expose ses vœux sur les vacances :

« Vous voyez, monsieur, voilà quatre jours que nous sommes en route, passant d'un col à l'autre. J'ai une voiture, mais je la laisse au garage préférant consacrer plusieurs jours de mes vacances à de belles randonnées avec mes gosses. Voyez-vous, monsieur, mon auto, je l'ai gagnée péniblement et je pense que mes enfants ne doivent pas la considérer comme un confort qui leur est dû. Quant au reste, je reconnais que, au bout de quatre jours, mes rejetons sont bien un peu crasseux sur les bords, mais je leur ai fait voir de belles choses, ils ont admiré des petites fleurs, ils ont mangé du pain un peu sec et je crois que, en fin de compte, ils ont été heureux... et nous aussi, n'est-ce pas, maman ? »

Troisième scène (complémentaire) : Le lendemain matin, mon enquête auprès des enfants ne s'est heurtée à aucun difficulté. Le garçon et la fille m'ont répondu spontanément (on avait joué au STOP ensemble, la glace était rompue) : que leur papa et leur

maman était sensationnels, qu'ils se réjouissaient d'une année à l'autre de faire des courses toujours plus longues, que c'était rudement chic de pouvoir « tracter dans la papéte », etc., etc.

Et l'auteur conclut que la jeunesse est ce qu'on veut bien en faire. Il a raison.

Une assistante sociale en Iran

Il peut arriver qu'une assistante sociale compétente soit appelée à partir sur un moderne « tapis volant » pour un pays lointain du Moyen-Orient. Preuve en est la mission confiée par la Société nationale des pétroles iraniens à Mme V. Degoumois, assistante sociale de Genève.

L'Iran, pays en pleine transformation, mais à la civilisation plusieurs fois millénaire, offre des contrastes étonnants : sous-sol plein de promesses et misère profonde, voisinage des Cadillac et des petits ânes dans les rues de Téhéran. La découverte de son pétrole en 1908, son exploitation par les Anglo-saxons, puis sa nationalisation dès 1951, posèrent au gouvernement iranien de très graves problèmes, sociaux et économiques. Si l'Iran est un pays conscient de sa valeur nationale, il a aussi l'intelligence de tenir compte des avis de l'extérieur pour trouver une issue aux gigantesques problèmes inhérents à sa position dans le monde moderne.

Mme Degoumois, en acceptant sa tâche, s'engageait à étudier tout particulièrement, durant plusieurs semaines, l'organisation d'un service social au sein d'entreprises pétrolières, les problèmes de la jeunesse d'Abadan, ville de hauts-fourneaux bénéficiant d'un climat chargé d'essence lourde, et la création d'un centre social à Téhéran.

Des consultations avec les experts du pays, l'étude d'une abondante documentation ne suffisaient pas et devaient être complétées par

Les roses de Genève
Etablissements
F. POUIGNIER
PINCHAT s/Carouge
En vente chez tous les fleuristes

un contact direct avec le peuple iranien. C'est dans la rue, dans un camp pour mendiants, dans un orphelinat ou dans les quartiers populaires de la capitale iranienne que l'assistante sociale suisse aborda les vrais problèmes sociaux. Elle a beaucoup observé, elle a beaucoup écouté et elle a cherché avec les indigènes eux-mêmes les solutions les plus urgentes. C'est à Abadan, que Mme Degoumois se heurta à la situation sociologique la plus extraordinaire : une ville artificiellement créée dans le désert pour les besoins de la raffinerie de pétrole, ville terriblement surpeuplée. D'une part, la population ne cesse d'augmenter à une cadence inquiétante, d'autre part, les installations pétrolières utilisent de moins en moins de main-d'œuvre. On y trouve de nombreux centres scolaires, mais en revanche, un manque de débouchés professionnels.

Quelles solutions préconiser ? Faut-il tenir compte des efforts déjà ébauchés, des aspirations indigènes, etc. ?

Dans son rapport d'expertise, longuement médité, l'assistante sociale a tenu aussi à rappeler la mentalité de l'Iranien qui saura par sa vaillance, son intelligence, ses qualités propres, faire face à la situation actuelle, si difficile soit-elle. Elle n'oublia pas non plus l'interprète indigène qui, avec un certain sentiment de supériorité condescendante envers l'Occident, lui dit un jour : « Moi, je suis âgé de 2000 ans ! »

J. H.

LE CHAT instrument d'hygiène mentale

Les enfants ont grandi. Peu à peu, tout ce qui appartenait à l'enfance a disparu, l'appartement est devenu une demeure d'adultes, avec un mobilier propre et bien ordonné.

Entre enfants et parents, les dialogues sont courts et mesurés et les silences éloquentes. Il y a tant de choses qu'on aimerait dire, mais qu'on retient de crainte d'être mal compris de part et d'autre.

C'est alors qu'est apparu Minet, un petit minou noir à la frimousse barbouillée de blanc, une petite boule de poils, toute chaude, avec des yeux ronds et de longues moustaches amidonnées. Au début, Minet, qu'on a arraché à la joyeuse compagnie de ses frères et sœurs est proche de la neurasthénie dans cette atmosphère sérieuse où les rires et la fraîcheur de l'enfance ont fait place aux problèmes sérieux de la vie. Minet a besoin d'affection, de caresses et de jeux. S'adaptera-t-il ? ou la famille s'adaptera-t-elle à lui ?

Minet a choisi son coin au vestibule. Dès le matin, alors que s'entrouvre la porte de la chambre des parents, il sait que c'est « son moment ». Il se lève, s'étire et se frotte aux jambes de la mère de famille qu'attend une journée très remplie. Comment résister à la tentation de perdre quelques minutes avec cette petite boule caressante ? Elle se penche, le prend dans ses bras, comme jadis ses enfants petits et en elle, montent ces mots qui dans chaque cœur de femme cherchent l'occasion de se placer.

Elle se surprend à les murmurer à ce petit chat qui ronronne et son cœur se dégonfle de son trop plein d'amour maternel dont ses grands enfants n'ont que faire. Pour Minet, aucun mot n'est ridicule ni agaçant, il reste immobile un instant, puis, comme s'il avait fait son « plein d'amour », il s'échappe et commence sa journée de chat.

Jean-Luc a 20 ans, il est étudiant en physique et vient d'entrer à Belles-Lettres.

tres. Les études sont ardues et il aime la vie. C'est un dur au cœur sensible et à l'idéal élevé. Entre ses bras jeunes et vigoureux, Minet a trouvé sa place et les deux grandes mains le cachent presque tout entier. C'est si gentil un petit chat pour un grand garçon ! C'est si doux aussi pour ses grandes mains et pour ce cœur gonflé de vie, de caresser cette toute petite chose confiante et ronronnante !

Une amitié toujours disponible

Les repas sont le moment critique où les générations affrontent les discussions avec le coup d'œil caractéristique à leur époque respective. Le père qui aime les repas tranquilles, supporte avec peine ces échanges un peu tendus ou un mot mal dit ou mal interprété en entraîne d'autres plus désagréables. Tout à coup, Minet s'approchant de son assiette, attrape un petit morceau de viande qu'il lance à travers la cuisine, le rattrape, le cache et le retrouve avec force pirouettes. Il est si drôle que les trois générations éclatent d'un rire irrésistible qui brise en mille miettes la discussion et détend tout le monde.

Minet, que comprend-il aux confidences de chacun ? De celles de Marie ulcérée de l'abandon d'un ami infidèle ? De celles de grand-papa, dont l'âge alourdit le courage ou de celles de maman, dont les nerfs sont mis à fleur de peau par son triple rôle de fille, épouse et mère ?

Confident muet, toujours disponible, Minet écoute tout et reconforte chacun de sa petite langue rêche et rose. Il permet ainsi à chacun d'exprimer ce qu'il a en lui et de se libérer de son « trop plein ».

Dans nos vies de citadins pressés et énervés, le chat amène un élément de calme et de détente, il est sans le savoir, un merveilleux instrument d'hygiène mentale.

Cartel romand
d'hygiène sociale et morale

Droit de visite des parents pendant le procès en divorce

Mme Danielvitch a présenté un travail de diplôme de l'Ecole d'études sociales, sur le grave problème que posent les enfants pendant le procès en divorce. Ceux-ci sont profondément troublés par l'attitude contradictoire des parents, après avoir été souvent longtemps ébranlés par les dissensions qui ont détruit l'harmonie familiale.

Lorsqu'est entamée la procédure de divorce, le juge prononce des mesures provisoires par lesquelles le parent, qui n'a pas la garde de l'enfant, a cependant droit de visite. Ceci donne lieu à de fréquentes irrégularités auxquelles on s'efforce de parer par la surveillance d'une assistante sociale. Le rôle de cette dernière est très délicat, chaque cas présente des aspects particuliers et elle doit s'efforcer de ménager l'enfant avant tout.

Trois juges étaient présents à cette séance et ils sont intervenus pour tâcher de discerner comment ils pourraient mieux collaborer avec les assistants sociaux chargés de surveiller l'application des mesures qu'ils ont prises. Ainsi, les assistants jugent parfois que leur surveillance se prolonge trop auprès de cas

qui sont résolus, mais l'un des juges est persuadé que c'est l'existence des mesures de surveillance qui évite les difficultés et qu'elles rendraient si les parents savaient qu'elles étaient supprimées. Ce sont, en fait, des mesures de sécurité, elles sont absolument nécessaires à l'enfant déjà si éprouvé par la dissolution de sa famille.

Le droit de visite et le versement des pensions alimentaires sont parfois conditionnés l'un par l'autre. A ce sujet, les personnes compétentes présentes ont signalé la nécessité d'un organe officiel, chargé de récupérer les pensions alimentaires, bien des femmes s'épuisent à réclamer sans trêve un argent qui est dû. Pour sa part, le tuteur général, M. Zumbach, dit que, pour les seuls enfants qui dépendent de ses services, les pensions non versées occasionnent, chaque année, un déficit de 1 200 000 fr. Un tel chiffre se passe de commentaires !

La majorité des divorces sont des drames de la bête humaine. Les gens qui ne sont pas intelligents, doivent être surveillés.

Une femme spécialiste en biologie marine

(Suite de la page 1)

avec leur milieu ambiant) des seiches de la Méditerranée occidentale, ainsi que dans l'étude de leurs migrations, de leur croissance et de leur reproduction, c'est pourquoi elle se rend souvent en mer sur des caboteurs traînant les grands filets qui vont chercher dans les profondeurs les animaux nécessaires à ses travaux ; ces derniers, qui s'étendent sur plusieurs années, vont lui permettre de terminer la dissertation qu'elle prépare pour la Sorbonne. Mme Mangold reste en relation constante avec son vénéral maître, le professeur Portmann, auquel les recherches de biologie marine de son élève tiennent à cœur ; celle-ci, de son côté, est heureuse que des Suisses s'intéressent à ce genre de recherches.

En 1960, sur la proposition du professeur Portmann, Mme Mangold a été désignée par le Conseil fédéral comme déléguée officielle

de la Suisse à la conférence internationale de l'Unesco à Paris ; puis, quelques mois plus tard, à Copenhague, où fut décidée la création, par l'Unesco, d'une Commission océanographique internationale destinée à coordonner les travaux de recherches des différents laboratoires.

... et son plaisir

Mme Mangold estime que la Suisse, bien que ne possédant pas d'accès à la mer, ne doit pas se désintéresser des études de biologie marine. Quoique habitant Bâle, elle passe une partie de son temps au bord de la Méditerranée ; mais elle revient dans sa ville pour mettre au point les résultats de ses recherches. Son mari encourage ses travaux par l'intérêt qu'il manifeste et, aussi, par le fait qu'il accepte les nombreuses absences que nécessite la profession de son épouse. On ne s'étonnera pas d'apprendre que le « hobby » du couple Mangold-Wirz est la navigation à voile en Méditerranée.

Alliance de sociétés féminines suisses